

n'est pas à dédaigner. Que chacune d'elles parvienne à entraîner dans son orbite les paroisses qui la touchent, que cette force d'attraction se communique de paroisse en paroisse, et vous voyez déjà la portée de ce mouvement coopératif et la transformation qui s'opère.

* * *

Une organisation, assez récente pour avoir encore la vigueur de la jeunesse et d'audacieuses espérances, s'apprête à utiliser la coopération dans la province de Québec. Le plan très pratique qu'elle suit est bien simple. Dégageons-le de la confusion des mots où s'entremêlent les théories, et le voici, nettement dessiné :

1. Les sociétés coopératives agricoles unissent les cultivateurs d'une paroisse pour l'achat en commun, et la distribution à chacun, des objets nécessaires à l'exercice de sa profession; elles suppriment ainsi, dans un premier stade, le commerce de détail pour ces objets de nécessité première en agriculture.

2. Se fédérant ensuite entre elles par l'adhésion au *Comptoir Coopératif de Montréal*, leur organisme central, elles reçoivent de lui leur approvisionnement de denrées et d'objets manufacturés; elles suppriment ainsi, en second lieu, le commerce de gros pour ce qui regarde spécialement la culture.

Quant à l'établissement de coopératives de vente et de coopératives de production — buts plus lointains, que la nouvelle organisation ne désespère pas d'atteindre — les coopérateurs de toute classe et de toute opinion sont unis sur le fond des principes. Ils sont peut-être moins sûrs d'être parfaitement d'accord sur le choix des moyens à prendre pour arriver aux mêmes résultats. La prudence exige donc une étude sérieuse avant le rien entreprendre.